

APC - CGU

I - Préambule

Le site « www.apcassurance.re » est destiné à informer le public sur l'actualité assurantielle et les différents offres et services proposés par APC, Assurance Pro & Construction.

Les présentes conditions générales définissent les conditions d'utilisation par les Utilisateurs du site web « www.apcassurance.re » et des différents services proposés.

L'utilisation ou l'accès au site et aux services proposés impliquent l'acceptation sans réserve ni restriction des présentes conditions générales d'utilisation.

La Directrice de la publication du site est : Mme Julie DEJEAN.

L'Editeur du site est l'entreprise APC Assurance Pro & Construction immatriculée au RCS de Saint-Pierre de La Réunion — SIRET 801 785 908 APE 6622Z - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°14003642 (www.orias.fr) - siège social : 99 rue Marius & Ary Leblond 97430 Le Tampon - Réunion.

L'Hébergeur du site est : Gandi SAS - 63-65 boulevard Masséna - 75013 Paris - FRANCE

II - Définitions

CNIL

Désigne la «Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés».

Utilisateur

Désigne toute personne utilisant l'un des Services proposés par le Site.

Services / Offres

Désigne les différents services et les offres commerciales proposés par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction par l'intermédiaire du site « www.apcassurance.re » tels qu'ils figurent à l'article VI «Informations sur les Services proposés».

Sites

Désigne les sites Internet à partir desquels l'Utilisateur accède aux informations et aux Services et Offres proposés par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction.

III - Protection des données à caractère personnel

A quoi servent les données ?

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur collectées sur le Site « www.apcassurance.re » font l'objet de traitements informatiques par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction pour la réalisation des Services proposés par l'intermédiaire des Sites, décrits aux articles «VI - Informations sur les Services et les Offres proposés», et «VII –

Produits».

Dans l'intérêt l'entreprise APC Assurance Pro & Construction, les données à caractère personnel communiquées par l'Utilisateur peuvent faire l'objet de traitements pour informer l'Utilisateur des différentes offres d'assurances ou de services commercialisés par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction. Si l'Utilisateur l'accepte, il peut également recevoir les offres de partenaires de l'entreprise APC Assurance Pro & Construction. L'Utilisateur peut à tout moment faire valoir ses choix et, le cas échéant, son opposition à la prospection selon les modalités décrites ci-après dans la rubrique «Quels sont vos droits»).

Une information précise sur les finalités de traitement des données, leurs durées de conservation, les personnes y ayant accès et les lieux de traitement sont fournies à l'Utilisateur sur les pages des Sites sur lesquelles il communique ses données.

Lorsque l'Utilisateur demande à être mis en relation avec un intermédiaire en assurances partenaire par le biais du formulaire «Etre rappelé par un assureur conseil» ou «demander votre devis», l'Utilisateur autorise l'entreprise APC Assurance Pro & Construction concernée à communiquer à l'assureur-conseil les informations enregistrées afin que ce dernier puisse le contacter pour finaliser son dossier.

Quels sont les droits des Utilisateurs ?

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (des données inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont le traitement serait illicite), d'opposition, de limitation du traitement (dans les cas prévus par la loi) et de portabilité (dans les cas prévus par la loi) des données qui le concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication de ses données après son décès.

L'Utilisateur peut exercer ses droits en contactant le Délégué à la protection des données l'entreprise APC Assurance Pro & Construction par courrier postal : APC Assurance Pro & Construction - Délégué à la Protection des Données – 99 rue Marius & Ary Leblond 97430 Le Tampon - Réunion ou par e-mail : dpo@apcassurance.re en joignant une photocopie de sa pièce d'identité (recto-verso).

L'Utilisateur peut déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, en ligne ou par voie postale, s'il estime après avoir contacté le Délégué à la Protection des Données, que ses droits ne sont pas respectés.

L'Utilisateur peut s'opposer au démarchage effectué par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction par opposition à tout moment auprès du Délégué à la protection des données ou directement dans son Espace assuré. Pour la prospection par e-mail l'Utilisateur peut également s'opposer en cliquant sur le lien de désabonnement figurant dans l'e-mail reçu. Pour la prospection par téléphone l'Utilisateur peut également s'opposer auprès d'Opposetel (www.bloctel.gouv.fr/), en application de l'article L121-34 du Code de la consommation.

IV - Identifiant et Code confidentiel

Dans la mesure où un espace assuré est mis à disposition, l'Identifiant et le Code confidentiel sont strictement personnels et confidentiels. Il est de la responsabilité de l'Utilisateur de les conserver, de les tenir secrets et de ne pas les communiquer à quiconque. A défaut, l'Utilisateur sera responsable des conséquences de leur divulgation ou de leur utilisation par des tiers.

En cas de perte ou d'oubli du Code confidentiel et/ou de l'Identifiant, l'Utilisateur doit compléter le formulaire d'identification mis à sa disposition sur les Sites lui permettant de recevoir par courriel son Code confidentiel et/ou son Identifiant.

La responsabilité d'APC Assurance Pro & Construction ne peut être engagée quant aux conséquences qui résulteraient d'un usage frauduleux ou abusif de l'Identifiant ou du Code confidentiel.

L'utilisation concomitante de l'Identifiant et du Code confidentiel unique constitue la preuve de l'identité de l'Utilisateur et de son consentement au traitement de l'opération.

Les enregistrements au sein du système d'information de l'entreprise APC Assurance Pro & Construction constituent également, pour l'entreprise APC Assurance Pro & Construction et l'Utilisateur, la preuve desdites opérations.

V - Accès aux Services et Offres proposés sur le site « www.apcassurance.re »

Les Services et les différentes Offres proposés par l'entreprise APC Assurance Pro & Construction sont accessibles gratuitement (à l'exception du coût de connexion) à tout Utilisateur disposant d'un accès à internet. Tous les coûts afférents à l'accès aux Services et aux Offres, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur qui est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet.

APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie des Services et des Offres, unilatéralement et sans notification préalable, à tout Utilisateur ne respectant pas les présentes conditions générales d'utilisation.

Lorsqu'ils sont invités à fournir des informations, les Utilisateurs s'engagent à fournir des informations exactes et à jour.

Les Utilisateurs s'engagent à ne pas copier, modifier, altérer, ou tenter de copier, modifier ou altérer de quelque manière que ce soit le contenu ou la programmation informatique des pages des Sites permettant l'accès aux Services et aux offres proposés ainsi que leur utilisation.

Les Utilisateurs s'engagent à respecter toutes les réglementations applicables du pays dans lequel ils utilisent les Services et, en particulier, s'interdisent de déposer tout document, donnée ou information de nature diffamatoire ou injurieuse, contrefaisante, illicite, erronée ou falsifiée ou portant atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou au fonctionnement informatique des Sites ou des Services.

APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit de supprimer une demande d'accès aux Services et/ou aux Offres proposés sur le site « www.apcassurance.re » qui s'avérerait manifestement contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou de poursuivre en justice tout Utilisateur qui aurait commis un acte de nature à enfreindre les présentes dispositions ou les lois et règlements en vigueur.

VI - Informations sur les Services et les Offres proposés

VI - 1 / Service d'informations institutionnelles

Les informations présentes sur le Site sont présentées à titre indicatif et général et ne peuvent être assimilées à des conseils. Elles ne prétendent aucunement à l'exhaustivité. Malgré les mises à jour du contenu du Site, APC Assurance Pro & Construction ne peut être tenue pour responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication. APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit à tout moment et sans préavis de modifier et d'actualiser les présentes informations.

Le contenu des informations figurant au sein des différentes rubriques est régulièrement mis à jour par YELLO, agence de communication d'APC Assurance Pro & Construction : yello.re

Les crédits photos des différentes rubriques :

APC Assurance Pro & Construction / Shutterstock.

VI - 2 / Rubrique «Quoi de neuf?»

VI-2-a/ Description

Cette rubrique permet aux Utilisateurs d'obtenir des informations leur permettant de mieux appréhender l'univers de l'assurance.

VI-2-b/ Avertissement

Les informations diffusées proviennent de sources réputées fiables. Toutefois, APC Assurance Pro & Construction ne peut garantir l'exhaustivité, l'exactitude ou la pertinence de ces données. En outre, les informations mises à disposition sur ce site le sont uniquement à titre purement informatif et ne sauraient constituer, en aucun cas, un conseil ou une recommandation de quelque nature que ce soit.

En conséquence, l'Utilisation des informations et contenus disponibles au sein de cette rubrique, ne saurait, en aucun cas, engager la responsabilité d'APC Assurance Pro & Construction, à quelque titre que ce soit. L'Utilisateur est seul responsable de la bonne utilisation, avec discernement et esprit, des informations mises à sa disposition sur le Site.

VII - Produits

VII-1 Informations sur les services et produits

Les informations sur le Site sont présentées à titre indicatif et général et ne peuvent pas être assimilées à des conseils. Elles ne prétendent aucunement à l'exhaustivité. Malgré les mises à jour du contenu du Site, APC Assurance Pro & Construction ne peut pas être tenue pour responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication. Les produits et services proposés sur le Site sont destinés aux résidents français. Les simulations présentées sur les Sites ont été conçues pour vous fournir des informations à titre indicatif. APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier et d'actualiser les présentes informations ainsi que le contenu des offres commerciales.

VII-2 Conditions de mise en relation avec un intermédiaire en assurances / obtention d'un devis / souscription en ligne

Lorsque l'Utilisateur demande un devis ou effectue une souscription sur le Site, il lui est demandé de renseigner un questionnaire comportant des informations personnelles nécessaires au traitement de sa demande. Ces données à caractère personnel sont obligatoires pour pouvoir procéder à l'étude de la demande, apprécier la situation de l'Utilisateur et calculer un tarif en conséquence. Si l'Utilisateur l'accepte, il reconnaît que le contrat d'assurance qui en découlera est conclu sur la foi des informations enregistrées dans le questionnaire. Il est donc essentiel que l'Utilisateur réponde très exactement aux questions qui sont posées car, en cas d'omission ou fausse réponse, l'indemnisation en cas de sinistre sera réduite ou annulée, conformément à la législation française sur les assurances.

VII-3 Droit de renonciation et modalités

Conformément aux règles françaises en vigueur en matière de vente à distance, l'Utilisateur a la possibilité de renoncer à sa souscription par lettre recommandée avec avis de réception adressée à l'entreprise APC Assurance Pro & Construction concernée à l'adresse figurant sur les conditions générales du contrat qui lui ont été remises lors de sa souscription, dans un délai de 14 jours à compter de la date de souscription au contrat. Le contrat cessera à la date de réception de la lettre de renonciation et les cotisations déjà versées seront remboursées, à l'exception de celles correspondant à la période de garantie déjà écoulée. Pour ce faire, l'Utilisateur peut utiliser le modèle de lettre ci-après : «Je soussigné(e) M..... (nom, prénom, adresse) déclare renoncer à ma souscription au contrat ".....(nom du contrat) " n°.....(numéro d'assuré mentionné sur le certificat d'adhésion ou sur les conditions particulières) que j'avais souscrit à distance le Fait à le signature» Si des prestations ont déjà été versées au titre du contrat, l'Utilisateur ne peut plus exercer son droit à renonciation.

VII-4 Convention de preuve et archivage

Les documents contractuels sont archivés par APC Assurance Pro & Construction dans le respect des normes en vigueur, et pourront être produits dans le cadre de toute procédure contentieuse ou démarche de médiation. L'Utilisateur doit conserver ses documents contractuels sur support papier ou sur support électronique. En cas de perte, il pourra avoir accès à ses documents sur simple demande auprès de l'entreprise APC Assurance Pro & Construction à l'adresse figurant sur les conditions générales du contrat qui lui ont été remises lors de sa souscription, le coût de sortie d'archive sera alors à sa charge, selon le tarif en vigueur au jour de la demande.

VIII - Accessibilité

Le Site « www.apcassurance.re » est accessible 24 heures/24 et 7 jours/7. APC Assurance Pro & Construction se réserve cependant la possibilité de fermer ou de rendre inaccessible tout ou partie des Sites notamment pour des opérations de maintenance ou à la demande de toute autorité judiciaire et en cas de force majeure. APC Assurance Pro & Construction ne peut en aucun cas être responsable de la non accessibilité des Sites et des Services et de toute interruption totale ou partielle de la consultation de ses pages. L'Utilisateur se doit de vérifier qu'il dispose des outils et moyens de communication électroniques, des droits d'accès donnés par APC Assurance Pro & Construction et des compétences permettant l'accès au Site et aux Services.

IX - Propriété

Le Site permettant l'accès aux Services proposés, ainsi que tous les éléments composant et/ou mis en œuvre pour le fonctionnement des Services proposés, et notamment les photographies, images, animations, logiciels, interfaces, marques, logos, textes, dessins, icônes, illustrations (ci-après désignés ensemble comme les «Données») sont protégés par le droit de la propriété industrielle et intellectuelle dans le monde entier.

D'une manière générale, l'accès aux Sites et aux Services proposés ne confère à l'Utilisateur aucune prérogative sur les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Données, qui restent la propriété exclusive d'APC Assurance Pro & Construction ou, le cas échéant, de titulaires tiers.

L'Utilisateur est autorisé à copier les pages du Site uniquement à titre d'information personnelle et pour un usage strictement privé. En dehors de cette hypothèse, l'Utilisateur n'est pas autorisé à copier, reproduire, représenter, modifier, traduire, créer des produits dérivés, distribuer tout ou partie des Données ou les exploiter et les utiliser de toute autre manière en dehors du Service utilisé.

Toute utilisation non autorisée ou illégale des Données peut entraîner la responsabilité civile et pénale de l'Utilisateur conformément aux lois en vigueur.

X - Base de données

Les Services proposés peuvent mettre en œuvre des bases de données regroupant les informations communiquées par les Utilisateurs (ci-après la «Base de Données»).

Ces Bases de Données sont la propriété exclusive d'APC Assurance Pro & Construction.

Conformément à la loi française, les Utilisateurs des Services s'interdisent de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'APC Assurance Pro & Construction sur la Base de Données et s'interdisent notamment toute extraction substantielle ou systématique des données ainsi que toute utilisation des données à des fins autres que strictement personnelles et non commerciales.

Les Utilisateurs s'interdisent tout accès au contenu de la Base de Données autrement que via et dans les conditions prévues par le Service concerné.

XI - Limitation de responsabilité

APC Assurance Pro & Construction ne prend aucun engagement quant aux liens hypertextes permettant à l'Utilisateur d'accéder à des sites tiers et ne s'engage aucunement à contrôler ces liens, ni le contenu des sites vers lesquels ils renvoient. La mention d'un lien vers un site tiers n'implique ni l'approbation par APC Assurance Pro & Construction du site tiers, ni l'approbation par APC Assurance Pro & Construction des produits et services qui peuvent y être proposés. APC Assurance Pro & Construction décline par conséquent toute responsabilité quant au contenu ou à la politique de protection de la vie privée des sites auxquels renvoient ces liens hypertextes.

Compte tenu des aléas techniques propres au réseau Internet, APC Assurance Pro & Construction ne peut garantir le fonctionnement ininterrompu des Services proposés et ne peut être tenu responsable du fait des interruptions, suspensions, dysfonctionnements ou bogues des Services, altération, destruction ou pertes des données fournies par les Utilisateurs. L'Utilisateur reconnaît également que le Service pourra être interrompu pour des opérations de maintenance.

En outre, APC Assurance Pro & Construction ne saurait être tenu responsable de toute difficulté d'accès ou d'utilisation qui serait due à des dysfonctionnements ou indisponibilités des Sites par lesquels l'Utilisateur accède aux Services proposés, dès lors que ces sites sont sous la responsabilité d'une entité autre qu'APC Assurance Pro & Construction.

APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou de suspendre temporairement ou définitivement, tout ou partie des Services proposés, avec ou sans notification. APC Assurance Pro & Construction ne peut être tenu pour responsable envers l'Utilisateur ou envers les tiers de toutes modifications, suspensions ou cessations des Services proposés.

APC Assurance Pro & Construction ne saurait être tenue responsable des dommages de toute nature, directs ou indirects résultant du contenu et/ou de l'accès et/ou de l'utilisation des Sites et/ou des services proposés incluant notamment, mais non limitativement, toute perte d'exploitation, perte de programme, perte de données, toute détérioration ou virus qui pourraient infecter l'équipement informatique ou tout autre bien de l'Utilisateur des Sites ou des Services.

XII - Force majeure

APC Assurance Pro & Construction ne sera responsable d'aucun préjudice, dommage ou perte résultant d'un cas de force majeure tel que reconnu par la jurisprudence française.

XIII - Modification des conditions d'utilisation des Sites et des Services

APC Assurance Pro & Construction se réserve le droit, à tout moment, de modifier tout ou partie des conditions d'utilisation des Sites ou des Services proposés, avec ou sans notification.

Les modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne.

Il appartient donc à l'Utilisateur de revoir de manière régulière les termes des présentes. Le simple fait de continuer à utiliser les Services proposés implique l'acceptation par l'Utilisateur de toutes modifications apportées aux présentes.

XIV - Convention sur la preuve

Il est expressément convenu que toutes les données, informations, fichiers et tout autre élément numérique échangés entre l'Utilisateur et APC Assurance Pro & Construction ou conservés par APC, notamment dans ses bases de données ou sur ses serveurs, constitueront des preuves recevables, valides, opposables et ayant la force probante d'un acte sous seing privé.

L'Utilisateur s'engage à ne pas contester la recevabilité, la validité, l'opposabilité ou la force probante des éléments de nature ou sous format électronique précités, sur le fondement de leur nature électronique. Sauf preuve contraire, ces éléments seront valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

XV - Invalidité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions d'utilisation sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

XVI - Loi applicable

Les présentes conditions d'utilisation du site et les Services proposés sont soumis au droit français. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions d'utilisation ou à l'exécution des Services proposés sera soumis au Tribunal compétent.